

Le 2 février 2009

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009 de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le deuxième jour de février deux mille neuf à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Siège no 4 : Vacant
M. Yves Payette, conseiller siège no 6
Absent :
M. Normand Nault, conseiller siège no 5

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2009
- 6.0 Lecture du courrier
- 7.0 Rapport des élus, de l'inspecteur municipal et du maire
- 8.0 Suivi de la session
- 9.0 Législation :
 - 9.1 Adoption du Règlement no : 262-2009
 - 9.2 Avis de motion pour Règlement des animaux
- 10.0 Gestion financière :
 - 10.1 Achat de toilettes pour les salles de bain de la salle municipale
 - 10.2 Inscription à la formation du 12 février 2009 à St-Ferdinand
 - 10.3 Demande d'appui au Réseau Prévention suicide des Bois-Francs
- 11.0 Transport routier :
 - 11.1 Inscription de l'inspecteur municipal à un cours de RCR
- 12.0 Urbanisme et zonage :
 - 12.1 Demande d'Atocas de l'Érable
 - 12.2 Don d'une partie du terrain industriel au Centre de la Petite Enfance la Girouette
 - 12.3 Accepter le budget du HLM pour 2009
 - 12.4 Renouveler le mandat de Mme Lucille Guay au CA du HLM
- 13.0 Loisirs et culture :
 - 13.1 Changement des serrures et clés au Chalet des loisirs
 - 13.2 Demande Emploi-Été 2009
- 14.0 Autoriser diverses factures :
 - 14.1 M. Serge Soucy pour travaux de la patinoire
 - 14.2 Facture de Monty Coulombe
- 15.0 Comptes à payer
- 16.0 Varia
 - 16.1 Demande d'implantation d'un panneau du circuit patrimonial
 - 16.2 Demande de Monsieur Jean-Yves Laroche
- 17.0 Questions de l'assemblée
- 18.0 Levée de la session

La séance est ouverte par Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Hélène Lessard, directrice-générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

R-09-02-021
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

R-09-02-022
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R-09-02-023
Procès-verbal de
la séance du
12 janvier 2009

Monsieur le maire demande aux conseillers(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009, étant tous et toutes affirmatifs (ves);

Le 2 février 2009

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette, et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009 soit approuvé et signé en enlevant, au rapport du conseiller, la présence de Monsieur Yannick Lemire à la séance extraordinaire du 15 décembre 2008.

ADOPTÉE

R-09-02-024
Procès verbal de la
séance extraordinaire
du 29 janvier 2009

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2009, soit approuvé et signé tel que lu lors de cette session.

ADOPTÉ

COURRIER :

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois.

RAPPORT DES ÉLUS :

Les conseillers et la conseillère ont fait un rapport concernant leurs activités mensuelles relié à leurs fonctions

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL :

Entretien de la patinoire
Réparation de la porte de la caserne
Tests d'eau et rapport depuis janvier
Lignes à la caserne pour déterminer aire de travail
Dégel d'eau au chalet des loisirs et à la salle municipale
Vérification de l'état des chemins

RAPPORT DU MAIRE :

Réunion de la MRC
Réunion du Comité d'aménagement de la MRC
Rencontre avec Madame Rachel Carrier
Rencontre avec Monsieur Raté, de la Caisse de l'Érable
Plusieurs rencontres au bureau concernant divers dossiers

SUIVI DES SESSIONS :

A été fait :

- réparation de la porte défectueuse à la caserne;
- la pose de prélat au vestibule et aux salles de bain de la salle municipale (au sous-sol)

Résolution retournée :

- à M. Gilles Cayer et M. Stéphan Drolet, directeur de l'école Notre-Dame concernant la location du gymnase de l'école pour la tenue des réunions du Comité 12-18 pour un maximum de 30 rencontres
- à M. Mario Gagné de la MRC de l'Érable concernant le mandat à M. Réjean Dubuc comme responsable du système d'alarme et des codes d'accès à la caserne
- au Club de l'âge d'Or de Notre-Dame-de-Lourdes concernant l'autorisation de décaper le plancher de leur local
- à la MRC et aux 10 autres municipalités concernant la demande pour que le Journal la Nouvelle-Union soit redistribué sur notre territoire et sur tout le territoire de la MRC de l'Érable
- l'appui à la CPTAQ demande de M. Pierre Côté

RÈGLEMENT NO: 262-2009
RÈGLEMENT MODIFIANT
LE RÈGLEMENT NO 260-2008

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du 29 janvier 2009.

ATTENDU QU'à l'article 2 du Règlement no : 260-2008, une erreur s'est glissée lors du calcul du taux de taxes pour le service en alternance de la cueillette, transport, enfouissement, récupération et encombrants;

ATTENDU QUE le montant de taxe aurait dû être : pour une résidence de cent vingt-trois dollars et vingt-huit sous (123.28\$), pour un commerce de cent vingt-trois dollars et vingt-huit sous (123.28\$) et pour un chalet de soixante-et-un dollars et soixante-quatre sous (61.61\$);

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire de corriger cette situation afin de refléter fidèlement le contenu du budget;

Le 2 février 2009

R-09-02-025
Règlement no : 262-2009

À CES CAUSES, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le règlement portant le numéro : 262-2009, soit et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 2 remplace l'article 2 du Règlement numéro : 260-2008, qui se lira dorénavant comme suit :

La taxe pour le service en alternance de la cueillette, transport, enfouissement et récupération et encombrants pour l'année d'imposition 2009, est fixée à cent vingt-trois dollars et vingt-huit sous (123.28\$) pour une résidence et à soixante et un dollars et soixante-quatre sous (61.64\$) pour un chalet et cent vingt-trois dollars et vingt-huit sous (123.28\$) pour le taux de base des commerces.

ARTICLE 3

Le présent règlement a effet pour l'imposition des taxes foncières et autres pour 2009.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Avis de motion

Madame la conseillère Chantal Tanguay donne un avis de motion, qu'à une séance ultérieure sera présenté pour l'adoption d'un règlement pour les animaux

Avis de motion

Monsieur le conseiller Donald Laliberté donne un avis de motion, qu'à une séance ultérieure sera présentée pour l'adoption d'un nouveau règlement concernant la sécurité

R-09-02-026
Autoriser l'achat de
3 nouveaux cabinets
de toilette et les
frais d'installation

CONSIDÉRANT que le plancher des salles de bain a été refait;
CONSIDÉRANT QUE les cabinets de toilette datent de nombreuses années et que certaines réparations seraient nécessaires;
Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat ainsi que l'installation de trois (3) nouveaux cabinets de toilette par l'inspecteur municipal;
QUE ces dits cabinets soient achetés chez Fernand Breton 1975 inc. pour une dépense n'excédant pas neuf cent dollars (900\$), taxes en sus, installation comprise;

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-09-02-027
Autoriser 2 formations
à la directrice générale

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de la directrice-générale à la formation sur la rédaction des procès-verbaux, résolutions et règlements qui se tendra le 12 février 2009 à St-Ferdinand ainsi qu'à la formation sur l'accès aux documents qui aura lieu le 19 mars prochain au Lac-Etchemin;
QUE la municipalité paie les frais d'inscription au coût de trois cent dix dollars (310\$) ainsi que les frais inhérents sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-09-02-028
Appui au Réseau
prévention suicide
des Bois-Francs

CONSIDÉRANT QUE la détresse psychologique est un phénomène malheureusement très présent en milieu rural;
CONSIDÉRANT QUE cette détresse psychologique est sous-jacente au taux de suicide élevé chez les personnes de 40 ans et plus sur notre territoire;
CONSIDÉRANT QU'une volonté d'agir afin de dépister, référer et soutenir les personnes en état de vulnérabilité psychologique et émotionnelle est présente;
CONSIDÉRANT QUE la culture de concertation nécessaire au don déroulement de ce laboratoire est déjà existante au sein de l'ensemble des partenaires;

Le 2 février 2009

CONSIDÉRANT QU'un continuum de services en santé mentale est déjà en place mais mal connu dans le réseau local couvert par le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francs inc., détient l'expertise nécessaire afin de mener à bien ce laboratoire;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francs inc., en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable et ses autres partenaires, nous propose une façon novatrice et humaine de faire face à la situation;

POUR CES RAISONS, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers, d'appuyer le projet de Laboratoire rural tel que décrit dans le projet qui est soumis par le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francs inc..

ADOPTÉE

R-09-02-029
Autoriser inscription
de l'inspecteur municipal
au cours RCR

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de Monsieur Réjean Dubuc, inspecteur municipal, à un cours de RCR;

QUE la municipalité paie les frais d'inscription s'il y a lieu ainsi que les frais inhérents sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-09-02-030
Demande d'Atocas de
l'Érable pour nouvel
aménagement d'un
cours d'eau verbalisé

CONSIDÉRANT QU'Atocas de l'Érable demande la permission d'aménager les cours d'eau Pellerin et Demers situés sur les lots 6 et 7 du rang St-Joseph dans le but d'aménager des champs de canneberges;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement des cours d'eau sont sous la juridiction de la MRC;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers de transmettre cette demande à la MRC de l'Érable afin que ces derniers en fasse l'étude et en vérifie la conformité.

ADOPTÉE

R-09-02-031
Don d'une partie du
terrain industriel au
CPE la Girouette
de Plessis

CONSIDÉRANT QUE l'article 7, 3^e alinéa, du Code municipal permet à toute municipalité d'aliéner à titre gratuit au profit d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie aux fins d'y installer ce centre ou cette garderie;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de la Petite Enfance la Girouette de Plessisville a le désir de construire une garderie sur le territoire de Notre-Dame-de-Lourdes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes aliène, à titre gratuit, en faveur du Centre de la Petite Enfance la Girouette de Plessisville, une partie du terrain situé sur les lots 69-P et 67-P avec emprise sur l'Ancienne Route de l'Église, d'une superficie de plus ou moins cinq mille neuf cent quatre-vingt-douze (5,992) mètres carrés, soit la partie située au sud du terrain appartenant à la CETAQ et l'APCQ;

QUE la municipalité autorise le maire et/ou la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents s'y rapportant.

ADOPTÉE

R-09-02-032
Adopter rapport
budgétaire de l'OMH
pour 2009

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport budgétaire de l'Office Municipal d'Habitation pour 2009 tel que présenté, incluant une participation financière pour la municipalité de six mille neuf cent vingt-cinq dollars (6,925\$) pour l'année 2009.

ADOPTÉE

R-09-02-033
Renouveler mandat
de Mme Lucille Guay
au conseil de l'OMH

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Madame Lucille Guay, comme représentant de la Municipalité au sein du conseil de l'Office municipal d'habitation, est échu depuis le 1^{er} février 2009;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le mandat de Madame Lucille Guay pour une période de trois ans;

QU'une lettre de remerciement lui soit retournée concernant le renouvellement de ce dit-mandat.

ADOPTÉE

Le 2 février 2009

R-09-02-034
Achat de 2 nouveaux
barils et de 15 clés au
chalet des loisirs

CONSIDÉRANT QU'une clé du chalet des loisirs avait été prêté à l'entrepreneur des travaux d'excavation à l'École Notre-Dame, par l'entremise d'un responsable de la Commission scolaire des Bois-Francis;

CONSIDÉRANT QUE suite à une vérification, l'entrepreneur a perdu la clé pour l'accès au chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur s'engage à rembourser les frais qui seront encourus afin de remédier à ce problème;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur Réjean Dubuc, inspecteur municipal, d'acheter deux (2) nouveaux barils ou serrures, ainsi que quinze (15) clés et d'en faire l'installation;

QUE les frais se rapportant à ces travaux soient retournés à la Commission scolaire des Bois-Francis et que ce dernier soit avisé de la décision de la municipalité.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

Monsieur le conseiller Donald Laliberté demande d'ajouter au varia un point, afin de discuter d'une demande qu'il a reçu par le responsable des cours de karaté qui ont lieu, présentement tous les samedis matins à la salle municipale.

R-09-02-035
Demande au Programme
Emploi-Été

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité fasse une demande dans le cadre du programme Emplois Été Canada 2009 concernant le poste d'un moniteur ou d'une monitrice de terrain de jeu pour l'été 2009;

QUE le maire et/ou la secrétaire soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents se rapportant à cette demande.

ADOPTÉE

R-09-02-036
Autoriser 1^{er} paiement à
M. Serge Soucy pour
entretien patinoire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement de deux mille trois cent soixante-seize dollars (2,376\$) à Monsieur Serge Soucy, en montant forfaitaire, représentant, à ce jour, cent quatre-vingt-dix-huit heures (198) de travail pour l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2008-2009;

QUE ces dits travaux étaient sous la supervision de Monsieur Réjean Dubuc, inspecteur municipal, et vérifiés par ce dernier.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-09-02-037
Autoriser facture
Monty Coulombe

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture de Monty Coulombe au montant de trois cent cinquante dollars et quarante-huit sous (350.48\$), taxes incluses, pour la période de novembre 2008.

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

R-09-02-038
Comptes à payer

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes ci-dessous mentionnés et d'autoriser la secrétaire d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

COMPTES À PAYER

786	Dépanneur de Lourdes	rec29,32\$buro11,26\$salle68,88\$nett2,36\$	111,82
787	Hydro-Québec	lumières de rues décembre 2008	259,93
788	Hydro-Québec	panneau de bienvenu nov/déc 2008	36,15
789	Hydro-Québec	caserne 18-11-08 au 15-01-09	174,03
790	Hydro-Québec	chalet loisirs 18-11-08/15-01-09	696,68
791	Hydro-Québec	salle 15-11-08/14-01-09	749,77
018	M. Donald Laliberté	rem et allo conseiller janvier 2009	215,72
019	Bédard Jocelyn	rem et allo maire janvier 2009	718,39
020	Mme Chantal Tanguay	rem et allo conseillère janvier 2009	215,72
021	M. Normand Nault	rem et allo conseiller janvier 2009	215,72
022	M. Yves Payette	rem et allo conseiller janvier 2009	215,72
023	M. Yannick Lemire	rem et allo conseiller janvier 2009	215,72
024	M. Réjean Dubuc	sem fin le 10-01-2009	111,99
025	M. Réjean Dubuc	sem fin le 17-01-2009	111,99
026	Mme Hélène Lessard	sem fin le 17-01-2009	463,65

Le 2 février 2009

COMPTES À PAYER (suite) :

027	Mme Danielle Asselin	sem fin le 17-01-2009	45,75
028	GROBEC	cotisation 2009	50,00
029	Mme Hélène Lessard	sem fin le 24-01-2009	463,65
030	M. Réjean Dubuc	sem fin le 24-01-2009	111,99
031	Mme Danielle Asselin	sem fin le 24-01-2009	45,75
032	M. Serge Soucy	sem fin le 24-01-2009	97,14
033	MégaBuro	article de bureau	21,99
034	Postes Canada	circulaires	62,86
035	Fonds à l'inf. foncière	droits mutations déc. 08	3,00
036	Garage P. Bédard	essence	14,00
037	M.R.C. de l'Érable	voeux de Noël	101,07
038	M. Donald Laliberté	rem et allo conseiller février 2009	215,72
039	Librairie Lepage	volumes biblio	106,40
040	Infotech	transport papetterie	30,18
041	Hydro-Québec	ajout de lumière de rue	162,54
042	Portes L. Drolet inc.	réparation porte caserne	135,45
043	Philippe Gosselin Ass.	mises au point annuelle fournaise salle +	843,23
044	Protectron	frais annuel de surveillance	224,17
045	Bédard Jocelyn	rem et allo maire février 2009	718,39
046	Mme Chantal Tanguay	rem et allo conseillère février 2009	215,72
047	M. Normand Nault	rem et allo conseiller février 2009	215,72
048	M. Yves Payette	rem et allo conseiller février 2009	215,72
049	Les Exc. H. St-Pierre inc.	3e versement déneigement 2008-09	15 439,91
050	BIOLAB	tests d'eau salle municipale	93,24
051	Com. scol. des B-F	location gymnase/cours Karaté 17-01-2009	10,00
052	Monty Coulombe SENC	dossier VB	350,48
053	R.G.M.R.M.	ordures et reçu déc 08	1 342,19
054	Gaudreau Envi. inc.	transport ordures et reçu déc 08	2 117,00
055	ORAPÉ	cueillette déc 2008	123,50
056	M. Yannick Lemire	rem et allo conseiller février 2009	215,72
057	Girouard Source du sport	50 rondelles	62,08
058	L'Excellence Cie d'Ass-vie	assurance-collective directrice	175,33
059	SONIC	propane caserne 371,7L x ,702\$/L +	640,37
TOTAL :			29 183,26

Varia :

Suite à la demande de Madame Amélie Marois, agente de développement culturel de la MRC de l'Érable, pour l'implantation d'un deuxième panneau du circuit patrimonial à Notre-Dame-de-Lourdes. Considérant que l'installation de ce deuxième panneau est prévu sur le terrain de la Fabrique de Notre-Dame-de-Lourdes, les membres du conseil demandent à Monsieur Jocelyn Bédard, maire, de rencontrer les autorités concernés afin d'en permettre et d'en autoriser l'aménagement, si désiré.

Monsieur le conseiller Yves Payette, donne un avis de motion, qu'à une séance ultérieure sera présentée pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement d'urbanisme et de zonage afin de permettre l'usage de salon de coiffure à l'intérieur de la zone VILL-1.

Monsieur le conseiller Donald Laliberté informe les membres du conseil que le responsable des cours de karaté a demandé la possibilité de poursuivre les cours au gymnase de l'école, ce qui faciliterait certains exercices. Les membres du conseil mandatent Monsieur Jocelyn Bédard, maire, afin que ce dernier vérifie la possibilité d'un tel changement avec Monsieur Stéphan Drolet, directeur de l'école. Suite à ces informations une décision sera prise ultérieurement.

Monsieur le conseiller Donald Laliberté demande, que lors de l'envoi d'un prochain circulaire, d'aviser la population qu'il est dorénavant possible de réserver le chalet des loisirs ainsi que les infrastructures existantes sur le terrain, lors de réunion d'amis, de famille ou autres et par la même occasion mentionner le prix et les conditions.

Questions de l'assemblée :

- possibilité d'appui pour demander des meilleures heures de services au CLSC de l'Érable.

Le 2 février 2009

Monsieur le maire informe les gens présents que le préfet de la MRC siège sur un nouveau comité ayant déjà ce mandat. Des informations seront prises à la prochaine séance du conseil de la MRC et le maire fera un compte rendu à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes - concernant le dossier de la nouvelle garderie à Notre-Dame-de-Lourdes

R-09-02-039
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h58.

ADOPTÉE

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE